



Commissariat général au développement durable

Les formations environnementales mènent-elles à l'emploi ?

JUILLET 2019

L'analyse de l'enquête « Génération 2013 » du Céreq met en évidence une insertion professionnelle légèrement moins favorable des jeunes formés en environnement par rapport aux autres jeunes de cette génération. Toutefois, selon leur profil, la qualité de l'insertion varie. Les chances de s'insérer plus facilement dans le monde du travail sont d'autant plus importantes que les jeunes sont diplômés, apprentis ou ont préparé un diplôme de l'enseignement supérieur.

Le dispositif d'enquêtes « Génération » du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) interroge périodiquement les jeunes sur leur parcours professionnel durant les trois années qui suivent leur sortie d'études et la situation professionnelle qu'ils occupent trois ans après. En 2016, les jeunes sortis de formation initiale en environnement en 2012-2013 (« Génération 2013 ») ont été enquêtés, grâce à une extension de l'enquête sur le domaine environnemental financée par le Service de la donnée et des études statistiques (SDES).

Parmi les 669 000¹ jeunes qui ont quitté pour la première fois le système éducatif en France métropolitaine en 2013, environ 26 000 ont préparé un diplôme dans le domaine de l'environnement, ce qui représente 3,8 % de l'ensemble des

sortants. L'insertion professionnelle des sortants de formation de la « Génération 2013 » s'inscrit dans un contexte de légère reprise de la croissance économique (*voir encadré*).

UNE INSERTION LÉGÈREMENT MOINS FAVORABLE POUR LES SORTANTS DE FORMATIONS INITIALES EN ENVIRONNEMENT

Trois ans après la fin de leurs études, 73 % des jeunes formés en environnement ont un emploi et 19 % sont au chômage. Si la situation à trois ans de ces jeunes est proche de celles des autres formations (71 % en emploi et 17 % au chômage), les conditions d'insertion et d'emploi leur sont moins favorables.

Toutes choses égales par ailleurs, à savoir à caractéristiques identiques (niveau de diplôme, obtention du diplôme, voie d'apprentissage, genre), un jeune formé en environnement a 17 % de chances en moins d'accéder durablement à l'emploi et 18 % de risques en plus de connaître une période de chômage durable. En situation d'emploi trois ans après la fin d'études, il a 23 % de chances en moins d'occuper un emploi à durée indéterminée (EDI).

Une conjoncture relativement moins morose pour la « Génération 2013 »

À leur sortie d'études en 2010, les jeunes de la « Génération 2010 » ont été confrontés à un marché du travail dégradé à la suite de la crise de 2008. En 2013, les sortants de formation arrivent sur un marché du travail dans un contexte de légère reprise de la croissance économique. D'après le Céreq (*voir Pour en savoir plus*), trois points saillants caractérisent cette génération :

- un meilleur niveau d'emploi que « Génération 2010 » et un premier recul du taux de chômage à trois ans depuis l'enquête « Génération 2004 », qui reste cependant supérieur à celui d'avant crise ;
- une précarité accrue des emplois : le nombre d'emplois à durée indéterminée diminue au profit des contrats aidés et de l'intérim. Une instabilité plus grande des emplois est observée, malgré une élévation des niveaux de formation. Les conditions d'embauche se sont détériorées, conduisant à une insatisfaction croissante de l'emploi occupé trois ans après ;
- un creusement des inégalités pour les groupes les plus vulnérables, notamment entre les diplômés et les non-diplômés. Le diplôme semble protéger du chômage et garantir de meilleures conditions d'emploi ; les diplômés de l'enseignement supérieur continuent de voir leur insertion s'inscrire dans des trajectoires d'accès durable.

¹ 693 000 au total. Les sortants de sections spécialisées (Segpa, Clippa...) du champ « non environnement » ont été exclus de l'analyse.

Les formations environnementales mènent-elles à l'emploi ?

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES FORMÉS EN ENVIRONNEMENT COMPARÉE À CELLE DES SORTANTS D'AUTRES FORMATIONS

Qui sont-ils ?



Leur niveau d'études



Leur spécialité de formation

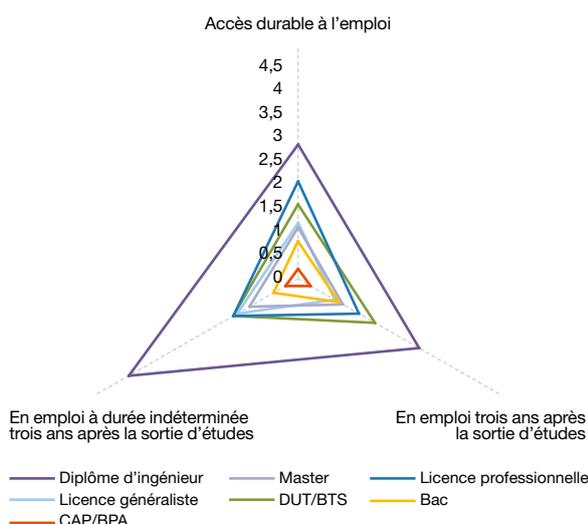


Source : Céreq, enquête 2016 auprès de la « Génération 2013 ». Traitements : SDES, 2019

LES FORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FAVORISENT L'INSERTION PROFESSIONNELLE

66 % des Bac + 2 et plus accèdent durablement à l'emploi, contre seulement 37 % des niveaux inférieurs au Bac. Le temps moyen d'accès au premier emploi varie de 2,8 mois pour les Bac + 2 à 3,7 mois pour les Bac + 4 et plus, contre 5,4 mois pour les sortants de niveau Bac et 8,3 mois pour ceux ayant un niveau inférieur au Bac. Par ailleurs, les jeunes issus de l'enseignement supérieur sont en moyenne trois fois moins concernés par les périodes de chômage dit « durable » que l'ensemble des formés en environnement. En 2016, en moyenne, 81 % des Bac + 2 et plus ont un emploi, dont la majorité (62 %) à durée indéterminée. Les Bac + 4 et plus (principalement les masters) sont particulièrement concernés par les emplois à durée déterminée (30 %). Les niveaux Bac (45 %) et inférieur au Bac (32 %) sont moins fréquemment en contrat à durée indéterminée (CDI) ou fonctionnaires, mais davantage en contrats aidés (respectivement 17 % et 23 %) ou en intérim.

Figure 1 : influence du type de diplôme préparé sur l'insertion professionnelle dans le cadre des formations environnementales



Note de lecture : un jeune ayant préparé un diplôme d'ingénieur en environnement a 3 fois plus de chances qu'un sortant ayant préparé un autre type de diplôme en environnement d'être en emploi trois ans après la fin de ses études.
 Note 1 : ces résultats ont été obtenus à l'aide de régressions logistiques. La modalité de référence pour un type de diplôme donné correspond à tous les autres types de diplôme. Elle diffère ainsi d'un type de diplôme à l'autre.
 Notes 2 : l'accès durable à l'emploi rassemble deux types de trajectoires : l'accès immédiat à l'emploi et l'accès rapide, avec un très bon niveau de maintien dans l'emploi par la suite (il s'agit des parcours d'insertion les plus simples) ; l'emploi à durée indéterminée comprend les CDI et les fonctionnaires.
 Champs : France entière ; diplôme environnemental préparé en 2012-2013.
 Source : Céreq, enquête 2016 auprès de la « Génération 2013 ». Traitements : SDES, 2019

Les niveaux inférieurs au Bac sont parallèlement les plus concernés par le temps partiel (27 %, subi pour 82 % d'entre eux).

In fine, toutes choses égales par ailleurs, le diplôme d'ingénieur, la licence professionnelle et les DUT/BTS sont les diplômes offrant les plus grandes chances d'insertion (figure 1).

LE DIPLÔME PROTÈGE DU CHÔMAGE ET EST GARANT DE MEILLEURES CONDITIONS D'EMPLOI

L'écart « diplômé/non-diplômé » semble plus marqué pour les formations environnementales, notamment sur les situations professionnelles à trois ans. Dans le domaine de l'environnement, toutes choses égales par ailleurs, un diplômé présente 64 % de chances en plus qu'un non-diplômé d'être en emploi trois ans après la fin de ses études et 34 % de chances en plus d'occuper un emploi à durée indéterminée. Un non-diplômé a 2,5 fois plus de risques de connaître des parcours dominés par le chômage à sa sortie d'études. Ainsi, 64 % des diplômés de l'environnement connaissent une trajectoire d'accès durable à l'emploi (contre 42 % pour les non-diplômés) et seulement 7 % vivent des périodes de chômage durable ou récurrent (contre 19 %). En 2016, une grande majorité travaille (80 % contre 56 %), en tant que fonctionnaires ou en CDI (56 % contre 44 %). Pour autant, ils sont aussi nombreux que les non-diplômés à occuper un emploi à durée déterminée. Près d'un non-diplômé sur cinq travaille à temps partiel (9 % pour les autres), subi dans 80 % des cas.

L'APPRENTISSAGE FACILITE LA TRAJECTOIRE D'ENTRÉE DANS L'EMPLOI PAR RAPPORT À LA VOIE SCOLAIRE CLASSIQUE

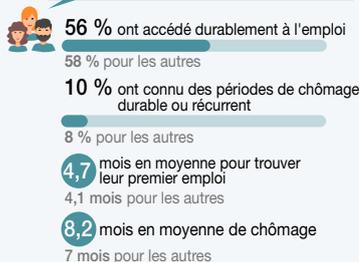
66 % des apprentis accèdent durablement à l'emploi, contre 53 % pour les non-apprentis. Ils mettent 3,9 mois en moyenne à trouver leur premier emploi (contre 5,1 mois pour les non-apprentis). Trois ans après la fin de leurs études, 77 % des apprentis ont un emploi (contre 71 %), majoritairement en CDI ou fonctionnaires. Un apprenti a en effet 48 % de chances en plus qu'un non-apprenti d'être en emploi trois ans après avoir terminé sa formation, 61 % lorsqu'il s'agit d'occuper un emploi à durée indéterminée. Les risques de connaître des situations de chômage sont également atténués pour les apprentis.

LES DIFFÉRENCES D'INSERTION HOMME-FEMME SONT DAVANTAGE MARQUÉES SUR LES SITUATIONS D'EMPLOI

Les femmes sortant d'une formation environnementale sont 53 % à accéder durablement à l'emploi (58 % pour les hommes)

Les formations environnementales mènent-elles à l'emploi ?

Quels parcours professionnels ?



Source : Céreq, enquête 2016 auprès de la « Génération 2013 ». Traitements : SDES, 2019

Que pensent-ils de leur parcours ?



et 69 % travaillent trois ans après leur fin d'études (contre 74 %). Elles sont davantage en situation d'inactivité ou de reprise d'études et lorsqu'elles travaillent, 34 % d'entre elles occupent un emploi à durée déterminée (19 % pour les hommes). 17 % des femmes en emploi sont à temps partiel, subi pour 77 % d'entre elles. Une femme présente, toutes choses égales par ailleurs, 23 % de chances en moins qu'un homme d'accéder durablement à l'emploi, 26 % de chances en moins d'être en emploi trois ans après la fin de sa formation et 40 % de chances en moins d'occuper un emploi à durée indéterminée. Hommes et femmes sont cependant touchés dans les mêmes proportions par le chômage. Globalement, les inégalités homme-femme sont plus marquées pour les sortants de formations environnementales, du moins sur les situations d'emploi.

DE BONS INDICATEURS D'INSERTION POUR LES SORTANTS DE FORMATIONS EN « PRÉVENTION DES POLLUTIONS » ET EN « GESTION SOCIÉTALE DE L'ENVIRONNEMENT » ...

Les jeunes ayant préparé un diplôme dans le domaine de la « prévention des pollutions » présentent les meilleurs indicateurs d'insertion et de conditions d'emploi : ils sont en effet parmi les plus nombreux à accéder durablement à l'emploi (69 %) avec un temps moyen d'accès au premier emploi de 3,8 mois (le plus faible des six spécialités) ; très peu sont concernés par le chômage durable (3 %) ; la grande majorité travaille trois ans après la fin de leurs études (84 %) et parmi eux, la plupart (71 %) occupe un emploi à durée indéterminée. Ces profils sont également les moins touchés par le chômage (10 %).

La formation en « gestion sociétale » présente également de bons indicateurs d'insertion : 70 % des jeunes formés accèdent durablement à l'emploi avec un temps moyen d'accès au premier emploi de 3,8 mois ; seulement 5 % ont connu des périodes de chômage durable. Si le taux d'emploi à trois ans est élevé (77 %), les sortants de cette spécialité de formation présentent cependant un taux d'emploi en CDD particulièrement important (32 %).

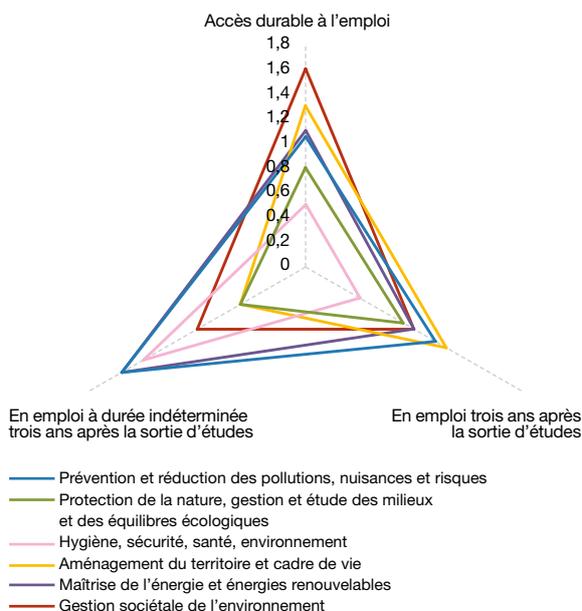
... ET DES DIFFICULTÉS POUR LA SPÉCIALITÉ « HYGIÈNE-SÉCURITÉ »

Le domaine de formation « hygiène-sécurité » est confronté à des difficultés d'insertion : seuls 28 % des sortants accèdent durablement à l'emploi, 39 % vivent des situations de chômage ou d'inactivité durables ; en 2016, 47 % travaillent (moins de la moitié occupe un EDI) et 37 % sont au chômage. De plus, ces mêmes jeunes sont 40 % à travailler à temps partiel ; parmi eux, la quasi-totalité subit le temps partiel et souhaiterait travailler à temps plein.

UNE INFLUENCE MESURÉE DE LA SPÉCIALITÉ D'ÉTUDES SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

La réussite de la spécialité « prévention des pollutions » semble liée avant tout aux caractéristiques de ses étudiants. Avec 91 % de diplômés, 74 % de Bac + 3 ou plus et 62 % d'hommes, cette formation réunit les individus les plus susceptibles de s'insérer facilement et dans de bonnes conditions. C'est également le cas pour la spécialité « gestion sociétale » qui affiche un taux élevé de diplômés (86 %) et qui est uniquement proposée dans l'enseignement supérieur. En revanche, le fort taux d'emploi en CDD peut s'expliquer par le caractère très féminin de cette spécialité, les femmes étant davantage concernées par ce type de contrat. Au final, toutes choses égales par ailleurs, la caractéristique du domaine de formation « prévention des pollutions » est d'offrir plus de chances d'être

Figure 2 : influence de la spécialité d'études sur l'insertion professionnelle dans le cadre des formations environnementales



Note de lecture : un sortant de formation en gestion sociétale de l'environnement a 1,6 fois plus de chance qu'un sortant d'une autre spécialité environnementale d'accéder durablement à l'emploi.

Note 1 : ces résultats ont été obtenus à l'aide de régressions logistiques. La modalité de référence pour une spécialité donnée correspond à toutes les autres spécialités. Elle diffère ainsi d'une spécialité à une autre.

Notes 2 : l'accès durable à l'emploi rassemble deux types de trajectoires : l'accès immédiat à l'emploi et l'accès rapide, avec un très bon niveau de maintien dans l'emploi par la suite (il s'agit des parcours d'insertion les plus simples) ; l'emploi à durée indéterminée comprend les CDI et les fonctionnaires. Champs : France entière ; diplôme environnemental préparé en 2012-2013.

Source : Céreq, enquête 2016 auprès de la « Génération 2013 ». Traitements : SDES, 2019

Quelle situation 3 ans après la sortie d'études ?



Source : Céreq, enquête 2016 auprès de la « Génération 2013 ». Traitements : SDES, 2019

Quelles conditions d'emploi ?



en emploi trois ans après la sortie du système éducatif et d'occuper un EDI, qu'une autre spécialité (figure 2). La spécificité de la formation en « gestion sociétale » s'exerce, quant à elle, positivement sur les chances d'accéder durablement à l'emploi.

La formation en « aménagement du territoire » offre des chances supérieures d'accéder durablement à l'emploi et de travailler trois ans après la sortie d'études. Cependant, la surreprésentation des niveaux inférieurs ou égaux au Bac (65 %) peut expliquer un taux d'accès durable à l'emploi et un taux d'emploi à trois ans dans la moyenne. Pour ces formations, on observe également un faible taux d'emploi en EDI (43 %) et une part importante de contrats aidés (17 %), liés tant au niveau de diplôme des sortants qu'à la spécialité elle-même.

Comme pour la « prévention des pollutions », la spécificité de la formation en « maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables » est d'offrir le plus de chances d'occuper un emploi à durée indéterminée trois ans après la fin d'études. La part des jeunes en EDI est en effet élevée en 2016 (61 %).

Pour la formation en « protection de la nature », les chances d'insertion sont réduites, toutes choses égales par ailleurs. Cependant, le niveau élevé de qualification des sortants de cette spécialité contribue à maintenir un taux d'accès durable à l'emploi et un taux d'emploi à trois ans dans la moyenne.

MÉTHODOLOGIE

L'insertion professionnelle des jeunes issus des formations environnementales est analysée à partir du dispositif d'enquêtes « Génération » du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), mis en place en 1992 pour étudier l'accès à l'emploi des jeunes sortants du système éducatif et leur

parcours professionnel durant les premières années de vie active. « Génération 2013 » est la dernière enquête disponible permettant de décrire l'insertion des jeunes issus des formations environnementales.

L'insertion a été analysée ici selon le diplôme préparé en 2012-2013, que les jeunes aient obtenu ou non leur diplôme. Les sortants de sections spécialisées (Segpa, Clippa...) du champ « non environnement » ont été exclus de l'analyse. Afin d'assurer la comparaison par niveau entre les formations environnementales et les autres, ces dernières ont été reclassées (par niveau) manuellement selon la variable « diplôme préparé ». Compte tenu du champ de l'étude, les résultats présentés dans ce document ne sont pas directement comparables avec ceux publiés par le Céreq. Enfin, les non-répondants (notamment pour le diplôme et le temps partiel) n'ont pas été comptabilisés lors des calculs des taux.

Les résultats de l'enquête « Génération 2013 » ont fait l'objet d'une analyse descriptive des indicateurs d'insertion. Des régressions logistiques ont également été appliquées afin d'identifier, toutes choses égales par ailleurs, les facteurs déterminant l'insertion.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *L'insertion professionnelle des jeunes issus de formations initiales en environnement en 2013 – Méthodologie*, CGDD/SDES, juillet 2019, 5 p.
- *Quand l'école est finie - Premiers pas dans la vie active de la Génération 2013*, Céreq Enquêtes, n°1, octobre 2017, 76 p.

Sophie MARGONTIER, SDES
en collaboration avec Marlène KRASZEWSKI, SDES

Dépôt légal : juillet 2019

ISSN : 2557-8510 (en ligne)
2555-7572 (imprimé)

Impression : imprimerie intégrée du MTES,
imprimé sur du papier certifié écolabel européen
www.eco-label.com

Directeur de publication : Sylvain Moreau

Rédacteur en chef : Lionel Janin

Coordination éditoriale : Céline Blivet

Infographie : Bertrand Gaillet (CGDD)

Maquettage et réalisation : Agence Efil, Tours

Commissariat général au développement durable

Service de la donnée et des études statistiques
Sous-direction de l'information environnementale
Tour Séquoia
92055 La Défense cedex
Courriel : diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

